

KAUFEL®

Gamme PrimEvo⁺



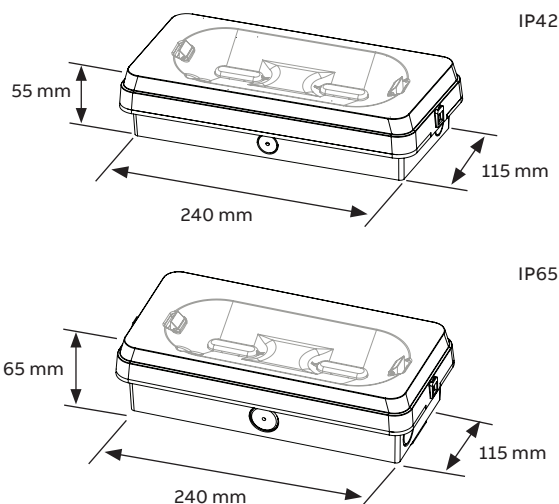
1. Présentation

La gamme PrimEvo+ répond à l'ensemble des applications nécessaires à une installation d'éclairage de sécurité pour les ERP* et pour les ERT**. Ces produits sont disponibles en blocs d'autonomes autotestables SATI et inclut la fonction Visibilité+*** (hors fonction ambiance et habitation).

Les Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité (BAES) à LED de la gamme PrimEvo+ sont homologués NF AEAS et sont conformes aux normes :

- NF C 71-800 (évacuation), NF C 71-805 (habitation)
- NF C 71-801 (ambiance), UTE C 71-803 (Blocs locaux à sommeil)
- NF C 71-820 et NF EN 62034 (Performance SATI)
- NF EN 60598-2-22
- UTE C 71-806 (blocs autonomes)
- Admis à la marque NF Environnement NF 413

2. Caractéristiques techniques



* ERP : Etablissement recevant du public

**ERT : Etablissement recevant des travailleurs

*** Pour plus d'information voir paragraphe 7



Les certificats d'homologation sont disponibles sur notre site internet www.kaufel.fr ou sur demande auprès du service commercial.

Désignation	Code Réf. internationale	Technologie	IP/IK	P/NP	Flux (lm)	Conso Vca (W)	Batterie LiFePO4	N° de licence NF
Évacuation 1 heure								
PRIMEVO+ 60L A*	104 111K 7TCA309015R0011	Autotestable SATI – V+	42/10	NP	45	0,65	3,2V-0,6Ah	T25020
PRIMEVO+ ET 60L A*	104 161K 7TCA309015R0015	Autotestable SATI – V+	65/10	NP	45	0,65	3,2V-0,6Ah	T25021
Ambiance 1 heure								
PRIMEVO+ 400L A	104 141K 7TCA309015R0013	Autotestable SATI	42/10	NP	400	0,65	3,2V – 2Ah	T25024
PRIMEVO+ ET 400L A	104 181K 7TCA309015R0017	Autotestable SATI	65/10	NP	400	0,65	3,2V – 2Ah	T25025
Locaux à sommeil 1/5 heures								
PRIMEVO+ LSL A*	104 151K 7TCA309015R0014	Autotestable SATI – V+	42/10	NP	45/8	0,65	3,2V-0,6Ah**	T25026
PRIMEVO+ ET LSL A*	104 191K 7TCA309015R0018	Autotestable SATI – V+	65/10	NP	45/8	0,65	3,2V-0,6Ah**	T25027
Habitation 5 heures								
PRIMEVO+ 10L A	104 131K 7TCA309015R0012	Autotestable SATI	42/10	NP	8	0,65	3,2V-0,6Ah	T25022
PRIMEVO+ ET 10L A	104 171K 7TCA309015R0016	Autotestable SATI	65/10	NP	8	0,65	3,2V-0,6Ah	T25023

Température de fonctionnement : de 0°C à + 40°C

Température de stockage -20°C à +45°C

Tension d'alimentation : 230V – 50Hz

Important : Tenue au fil incandescent 960°C

* Référence équipée de la fonction Visibilité+

** Lot de deux batteries

2.2 Accessoires

Désignation	Code Réf. internationale	Dimensions accessoires (L x l x h) mm	Dimensions Encastements (L x l x h) mm
Kit d'encastrement 100% mural/plafond	642 302K 7TCA307025R0008	270 x 145 x 38	240x120x70
Porte-étiquette	663 430 7TCA307025R0005	105 x 220	240 x 115 x 75
Lot de pictogramme adhésifs pour porte étiquette (Flèche gauche, droite, bas)	663 336 7TCA307035R0025	—	—
Lot de pictogramme adhésifs pour PrimEvo+ (running man + flèche)	663 337 7TCA307035R0026	200 x 100	—
Lot de pictogramme rigide pour PrimEvo+ (running man + flèche)	600 010 7TCA091350R2175	200 x 100	—
Grille PRIMO+	642 015 7TCA091360R0483	293 x 160 x 104	Entraxe de fixation (Lxh) 247 x 120

Vis anti-vandale pour vasque (sachet de 10) : 671 510 / Vis anti-vandale pour grille (sachet de 10) : 672 507

3. Environnement

ROHS :

Produits répondant aux exigences du décret n° 2013-988 du 6 novembre 2013 (limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques).

REACH :

KAUFEL® s'assure auprès de ses fournisseurs et sous-traitants que les matières et composants fournis ne contiennent pas de substances soumises à autorisation.

DEEE :

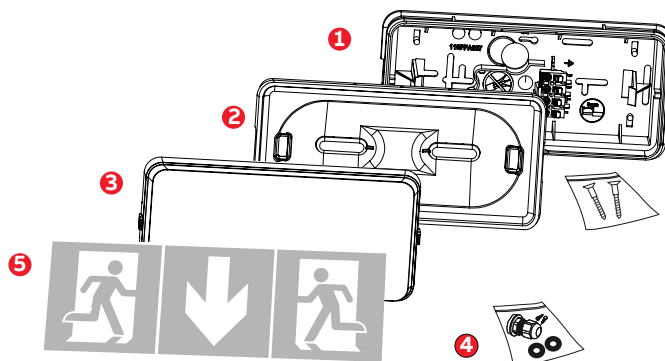


Le recyclage des équipements électriques permet de préserver les ressources naturelles et d'éviter tout risque de pollution. A cette fin, ABB par sa marque KAUFEL® remplit ses obligations légales DECRET n°2014-928 du 19 août 2014 relatives à la fin de vie des systèmes de sécurité (alarmes incendies et éclairage de sécurité) qu'il met sur le marché en finançant la filière de recyclage dédiée aux DEEE Pro qui les reprend gratuitement (plus d'informations sur www.ecosystem.eco).

4. Installation et raccordement

4.1 Composition de l'appareil

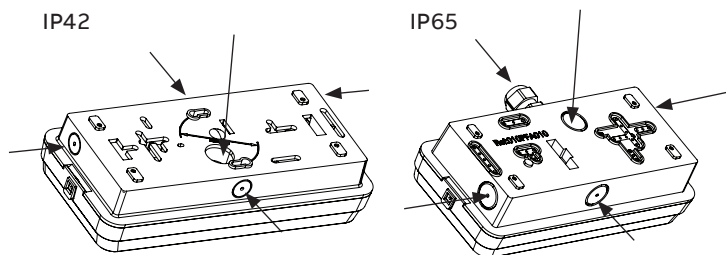
L'appareil est composé d'un boîtier servant de patère de fixation avec 2 vis **1**, d'un réflecteur équipé d'une carte électronique **2**, d'une vasque **3**, d'un sachet d'accessoires pour la version étanche uniquement **4** composé de : 1 presse étoupe, 2 vis et deux joints ainsi qu'un lot de pictogrammes pour les versions BAES évacuation ou Locaux à sommeil uniquement **5**.



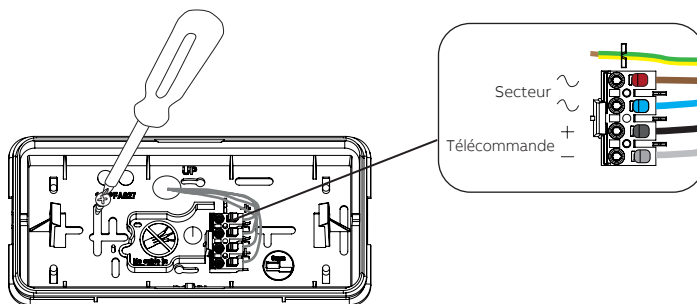
4.2 Passage de câble

IP42

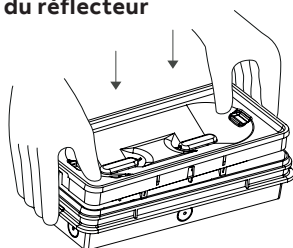
IP65



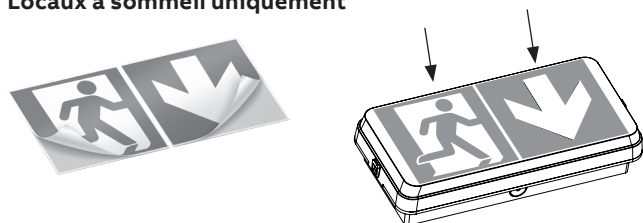
4.3 Montage et câblage



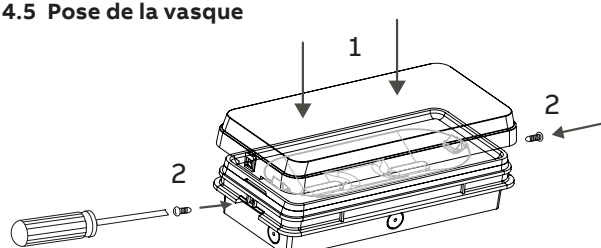
4.4 Pose du réflecteur



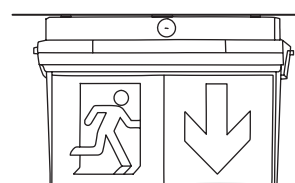
4.6 Pose des étiquettes pour les versions BAES évacuation et Locaux à sommeil uniquement



4.5 Pose de la vasque



Note : Lorsque le luminaire est installé avec un porte-étiquette (ref 663 430), le produit est classé IK08.



5. Mise en service de l'installation

Exploitation

L'installation d'éclairage de sécurité doit être en veille et opérationnelle (batteries chargées) pendant les périodes d'exploitation des bâtiments (en présence du public ou des travailleurs). Lors d'une fermeture prolongée d'un établissement (ex: colonies de vacances, hôtels d'altitude...), il est recommandé de remettre l'installation sous tension au moins 12h avant la réouverture au public.

Vérification périodique de l'installation

L'article EC 14 du règlement de sécurité ERP, l'article 11 de l'arrêté du 14/12/2011 pour les ERT ou les articles 101 et 103 de l'arrêté du 31/01/1986 pour les immeubles d'habitation imposent une vérification périodique des installations d'éclairage de sécurité par l'exploitant. Une maintenance annuelle doit être réalisée par une personne qualifiée et toutes anomalies doivent être corrigées rapidement (NF C 71-830 : Maintenance des blocs d'éclairage de sécurité BAES et BAEH). De plus, elles doivent être consignées dans un registre de sécurité.

Configuration Mode « Pair / Impair » :

Cette configuration permet de reporter les tests réglementaires de 24h sur la moitié des blocs dans les établissements recevant du public en permanence, sans rajout d'une ligne de télécommande supplémentaire afin de ne pas décharger simultanément tous les blocs. Par défaut les blocs sont configurés "pair" en sortie d'usine.

Ainsi les blocs en mode PAIR se testeront au jour et à l'heure choisis puis les blocs en mode IMPAIR.

Réglage de l'heure des tests périodiques

Par défaut l'heure de référence des tests est l'heure de la 1ère mise sous tension du produit. Néanmoins il est possible d'initialiser l'heure et le jour des tests par l'intermédiaire des boîtiers de télécommande :

- Soit par la BT 12V : effectuer un appui sur le bouton ALLUMAGE pendant plus de 10s. L'initialisation de l'heure et du jour de tests se fait à l'instant ou l'opération est effectuée.
- Soit par la BT 4000 : effectuer l'initialisation des jours et heures de tests automatiques comme indiqué dans la notice BT 4000 (partie 4 §C). Cela permet de configurer le jour et l'heure de tests sans être obligé d'être présent au jour et à l'heure du démarrage souhaités pour les tests.
- Soit par la BT8F : effectuer un appui sur le bouton ALLUMAGE pendant 3s puis relâcher le bouton. Le voyant «Communication» reste allumé 15s pour initialiser les produits à l'instant ou l'opération est effectuée.

Mise en service

Toute intervention sur le produit d'éclairage de sécurité doit se faire système d'éclairage de sécurité hors tension.

APRÈS L'INSTALLATION

- **Mettre sous tension l'installation sans aucune interruption pendant au moins 24h (Batterie livrée déchargée, le bloc sera opérationnel après cette durée de charge).**
- Vérifier que les LEDs blanches et la LED SATI verte sont allumées.

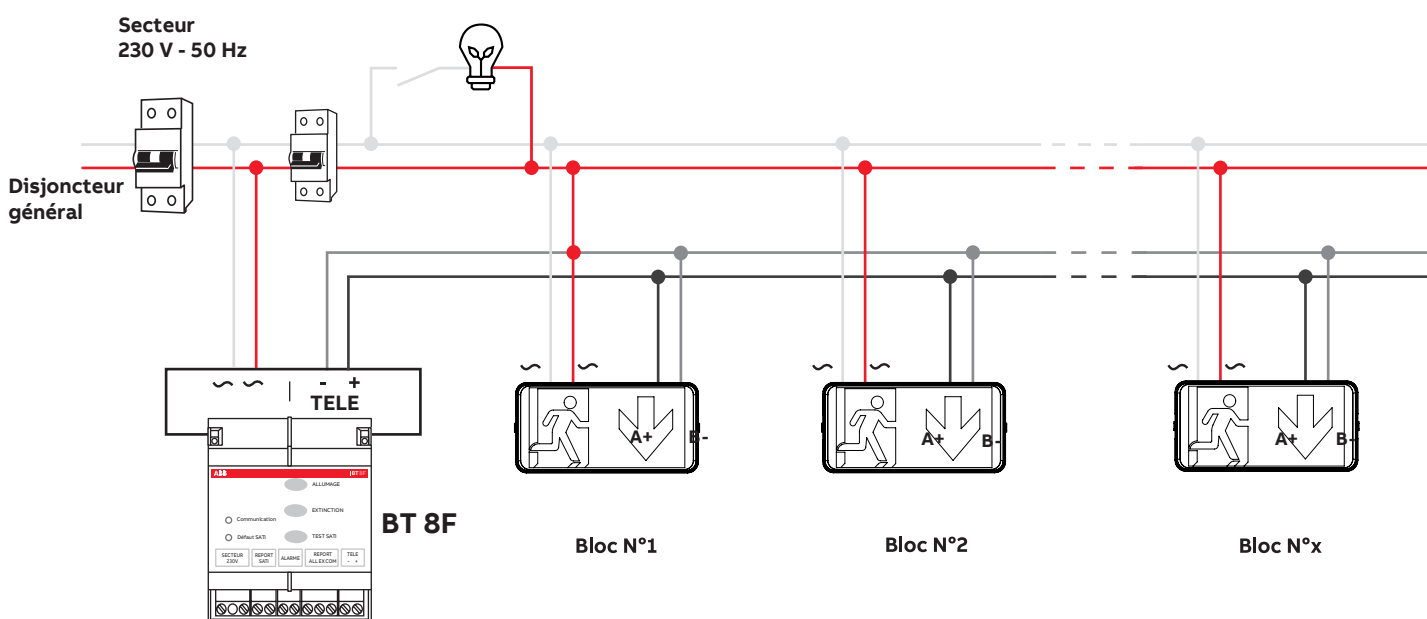
Attention :

Des cycles de veille/secours courts et répétés réduisent la durée de vie de la batterie.

Raccordement d'une installation de type locaux à sommeil

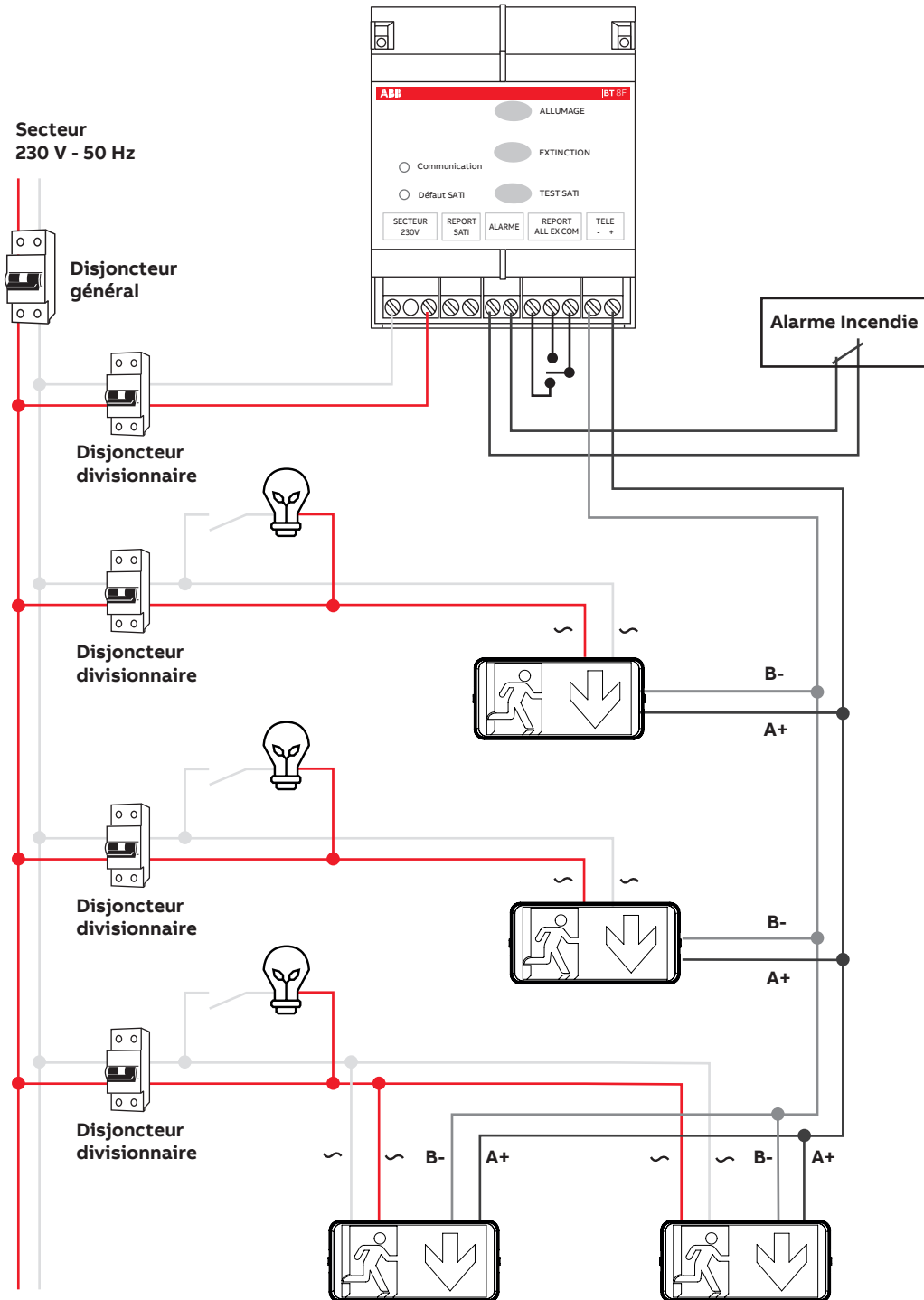
Pour une installation de type locaux à sommeil, il est nécessaire de raccorder ce produit sur une ligne de télécommande séparée de celle utilisée pour les produits de type locaux à sommeil.

Schéma de raccordement des BAES : évacuation, ambiance et habitation



ATTENTION :

L'installation d'une télécommande de mise au repos est facultative pour les immeubles d'habitation



6. Maintenance

Bloc à technologie autotestable

Afin de répondre facilement aux obligations de vérifications périodiques de l'installation, les produits autonomes PrimEvo effectuent automatiquement les tests périodiques définis dans les normes NF C 71-820 et NF EN 62034 et rappelés ci-dessous :

- En permanence : test des lampes de veille et de la charge batterie.
- Une fois par semaine: simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 30s pour le contrôle du bon fonctionnement des lampes de secours.

- Une fois par semestre (24 semaines) : simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 1 heure pour les BAES et 5 heures pour les BAEH pour le contrôle de l'autonomie de l'appareil.

Les résultats des tests sont relevés visuellement par les LEDs SATI auprès de chaque appareil. Se référer au tableau ci-dessous.

	Constat	Explication	Explication	Action
	Voyant LED SATI vert fixe jaune éteint	Aucun problème	–	–
	Voyant LED SATI jaune fixe + LED veilleuses éteintes	Défaut charge	Batterie déconnectée	Reconnecter la batterie (si le défaut persiste= retour usine)
	Voyant LED SATI jaune fixe + LED veilleuses allumées	Défaut autonomie	Batterie ne tient pas la durée d'autonomie assignée	Remplacer la batterie
	Voyant LED SATI jaune clignotante	Défaut lampe(s) (Led)	1 ou plusieurs LED blanches sont défectueuses	Retour usine
	Voyant LED SATI verte clignotante	Test en cours	Test hebdomadaire ou trimestriel	–
	Voyant LED SATI verte clignotante par intermittence	Test différé	Test d'autonomie lancé alors que le bloc n'est pas suffisamment chargé	–

7. Visibilité +

Cette fonction permet le renforcement de la visibilité des indications de balisage. Celle-ci est activée en cas d'évacuation d'alarme incendie ou autre danger. Cette fonction assure le clignotement, en mode veille, des sources lumineuses pendant une durée de 30 minutes.



8. Sources lumineuses

Les sources lumineuses de ce luminaire ne sont pas remplaçables. Lorsque les sources lumineuses ont atteint leur fin de vie, le luminaire doit être remplacé.

9. Le risque rétinien lié à la lumière bleue

Il convient que le luminaire soit positionné de telle manière que le regard prolongé du luminaire à une distance inférieure à 0,39m ne soit pas attendu.

11. Garantie

Les blocs de secours de la gamme PRIMEVO+ sont garantis 3 ans contre tout vice de fabrication, excepté la batterie, lorsqu'ils sont utilisés dans des conditions normales d'installation et d'utilisation. Les batteries qui équipent les produits de la gamme PRIMEVO+ sont garanties 2 ans dans des conditions normales d'installation et d'utilisation.

10. Pièce de rechange

Désignation	Descriptif	Référence
1 batterie PrimEvo+ 60L A et 10L A	3,2 V-600 mA	758612 ABB7TCA307055R0004
batterie PrimEvo+ LSL A (lot de 2)	3,2 V-600 mA	758613 ABB7TCA307055R0005
1 batterie PrimEvo+ 400L A	3,2 V - 2000 mA	758614 ABB7TCA307055R0006

PrimEvo+ est compatible avec les télécommande du marché voir tableau ci-dessous.

Marques	Gammes	
EATON	TLU500-2	
URA	140011	Polarité inversée
SCHNEIDER	TBS 50	Polarité inversée
ZEMPER	TMS300	Extinction seulement + Polarité inversée
HAGER	EE910	Polarité inversée
AEES	TL200	Polarité inversée
LEGRAND	62520	Extinction seulement + Polarité inversée

Légende

Gammes	
	Extinction, allumage, report Allumage/Extinction
Polarité inversée	Extinction, allumage, report Allumage/Extinction avec + et - inversés au niveau du produit dans le cas d'une installation avec plusieurs marques de bloc de secours
Extinction seulement	Extinction, report Extinction